

"Sous réserve de validation des modifications"

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	DROIT ECONOMIE GESTION					M1
Mention :	CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL					
Parcours :	CONTRÔLE DE GESTION					
Volume horaire étudiant :	282h	94 h	h	h	h	376 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input checked="" type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Grégory WEGMANN Maître de conférences HDR ☎ 03.80.39.52.77. Gregory.wegmann@u-bourgogne.fr	Sylvette VINCENOT Bureau 128 Pôle économie gestion ☎ 03.80.39.54 20 cg-iae@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement	IAE Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Le Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel de l'IAE Dijon forme des cadres aux métiers du contrôle de gestion et de l'audit interne. Il est structuré en deux parcours, l'un dédié au secteur privé et l'autre au secteur public. Ce master est membre de l'Association nationale des masters CGAO (AM-CGAO).

Le parcours « Contrôle de Gestion » fournit un programme pédagogique permettant aux étudiants d'acquérir les compétences managériales et techniques requises pour exercer la fonction de contrôleur de gestion dans les organisations privées. Ce programme ambitionne de délivrer aux étudiants aussi bien les fondamentaux du métier que d'offrir un panorama actualisé des pratiques dans les structures privées. En outre, le parcours contrôle de gestion souhaite faciliter aux étudiants qui le souhaitent l'exercice du métier à l'international, en proposant des cours de spécialité en anglais et en les préparant aux épreuves les plus avancées des certifications du CIMA (Chartered Institute of Management Accountants).

Ce parcours se déroule sur deux années. **La première année du master (M1)**, ouverte en formation initiale et continue, vise à comprendre les enjeux, méthodes, outils et techniques du contrôle de gestion ainsi qu'à découvrir la diversité du métier de contrôleur de gestion. Elle apporte aussi des compétences transverses (GRH, finance, système d'information...) nécessaires au dialogue de gestion avec les parties prenantes du contrôleur de gestion.

A l'issue de la deuxième année, les étudiants qui le souhaitent sont encouragés à effectuer une **année plus à l'étranger** sous la forme d'un semestre d'études chez un des partenaires de l'iae plus un semestre de stage à l'étranger. Cette mobilité peut s'effectuer chez l'un des partenaires Européens de l'iae (en Allemagne, Espagne, Italie, Pologne, Estonie, Norvège, République Tchèque, ...), Américain du Nord (Canada) ou du Sud (Brésil) ou encore en Asie (Japon, Chine, Corée du Sud, Taïwan).

La deuxième année du master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (contrats d'apprentissage, de professionnalisation, autres dispositifs de formation continue). Elle vise la spécialisation des étudiants afin qu'ils soient capables de répondre aux besoins des structures privées en contrôle de gestion. L'accent est notamment mis sur des apprentissages interactifs (jeux d'entreprises, études de cas, simulations), les liens avec les entreprises (partenariat avec la DFCG, Association des directeurs financiers et du contrôle de gestion) et les enseignements en anglais.

Les enseignements en M1 sont communs aux deux parcours de la mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel. En M2, les enseignements sont différenciés entre les deux parcours de la mention répondant ainsi à leurs spécificités.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

A l'issue du M1, les étudiants effectuant un stage en secteur concurrentiel ont vocation à intégrer le M2 sous réserve de validation des 60 ECTS de la première année du master et de résultats suffisants dans les UE de spécialisation. Ils ont également la possibilité de s'orienter vers d'autres masters professionnel ou recherche ou encore d'effectuer une mobilité internationale dans le cadre d'une année plus.

A l'issue de la formation, les diplômés peuvent occuper des postes variés dans les structures privées : contrôleur de gestion, conseiller de gestion, cadre administratif et financier, contrôleur budgétaire, auditeur interne, responsable financier, consultant, gestionnaire de projet.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Les compétences nécessaires à la réalisation de l'ensemble des activités d'un contrôleur de gestion : compétences techniques (calcul des coûts, reporting, budget, tableaux de bord, système d'information), compétences analytiques (savoir identifier et résoudre un problème de gestion, déployer des méthodes de management de projet et de conduite du changement), compétences relationnelles (savoir communiquer, expliquer son point de vue, motiver une équipe, détecter les conflits et réduire la résistance au changement...), compétences linguistiques (savoir évoluer en contexte anglophone).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

La première année du master permet aux étudiants d'acquérir les "fondamentaux" en contrôle de gestion : connaître les principaux outils et méthodes de contrôle de gestion, appréhender la dimension managériale des outils de contrôle, appréhender le monde professionnel.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **De plein droit : titulaires de la mention Gestion de licence Université de Bourgogne**

L'accès au M1 parcours « Contrôle de Gestion » est ouvert aux diplômés de la Licence de Gestion de l'Université de Bourgogne attestant d'un intérêt pour les métiers du contrôle de gestion et disposant de résultats suffisants dans les UE de spécialisation en contrôle de gestion et finance et d'un niveau d'anglais satisfaisant.

■ **Autres mentions et autres universités : dossier et entretien**

Pour tous les titulaires d'une autre mention de licence et en provenance d'une autre université et tout étudiant ayant validé 180 crédits ECTS, l'admission se fait sur dossier et entretien individuel. Seront appréciés l'intérêt du candidat pour les métiers du contrôle de gestion et l'adéquation de son profil académique au diplôme. Le niveau d'anglais constituera un critère d'admission à la formation.

Quelles que soient les modalités d'accès, le candidat doit télécharger le dossier de candidature disponible sur l'application e-candidat du site de l'IAE et l'envoyer au secrétariat avec les pièces demandées. Les dates d'ouverture et de clôture des candidatures seront également indiquées.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

Après examen de dossier et entretien individuel, les personnes exerçant une activité professionnelle et désireuses de suivre en formation continue, le parcours « Contrôle de Gestion » du Master mention Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel, ont la possibilité de préparer la première année du parcours, après validation éventuelle d'acquis et ajustement du programme des cours en rapport avec leur cursus antérieur.

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de l'IAE (03 80 39 54 20)

en formation continue : s'adresser au service de formation continue et d'alternance de l'université (03.80.39.52.86)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

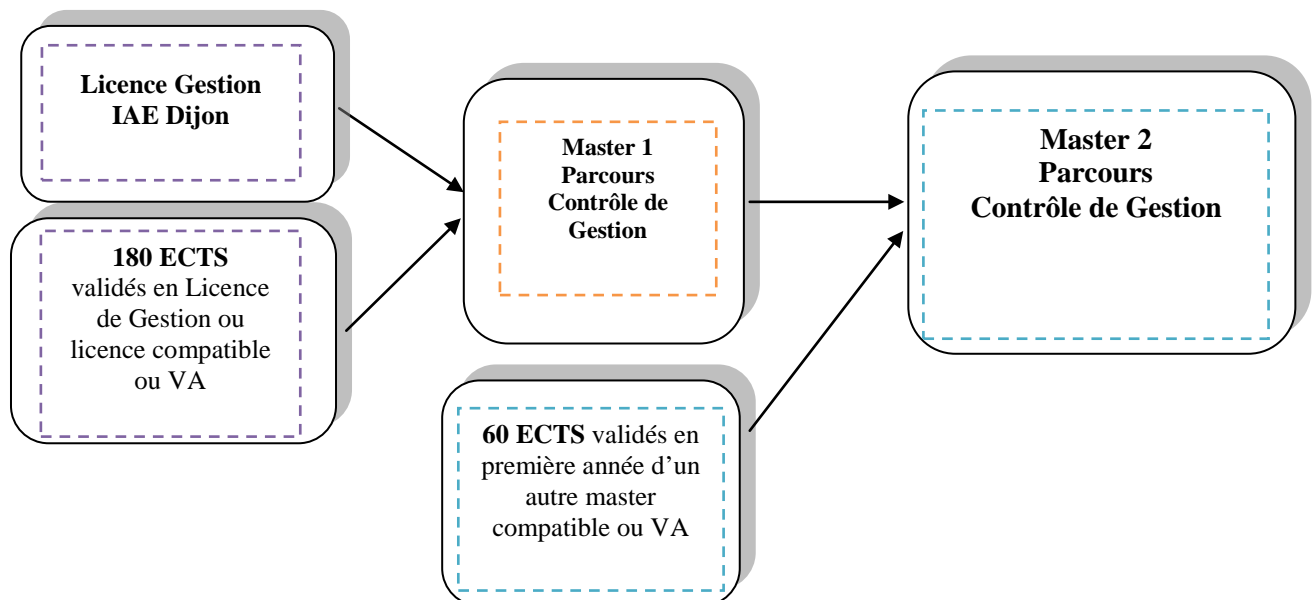


Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Politique Générale	Management stratégique (mutualisé GRH)	20			20	4	CC-CT	E ou O	3	1	4
	Théorie des organisations (mutualisé GRH)	20			20	4	CT	E ou O	4		4
TOTAL UE 1		40	0	0	40	8			7	1	8

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de	Gestion	15			15	3	CT	E ou O	3		3

gestion et système d'information	budgétaire										
	Management des systèmes d'informations I (mutualisé GRH)	12	8		20	3	CT	E ou O	0,75	2,25	3
TOTAL UE 2		27	8	0	35	6			6	0	6

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion des activités de services	Gestion de la qualité et des délais	12			12	2	CT	E ou O	2		2
	Gestion des rémunérations et TBS (mutualisé GRH)	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 3		24			24	4			4		4

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Performance management (CIMA management level)	Business English (TOEIC) I, (mutualisé GRH)	12	12		24	4	CT-CC	E ou O	2	2	4
	International Management Case Studies (mutualisé GRH)	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 4		24	12	0	36	6			4	2	6

UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾		coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Métiers et applications en contrôle	Les métiers du contrôle de gestion (en partenariat avec la DFCG)	10	5		15	2	CC	E ou O		2	2
	Projets en contrôle de gestion I	12			12	2	CC	E ou O		2	2
	Ethique et carrière du contrôleur de gestion (7 heures mutualisées GRH)	12			12	2	CC	E ou O		2	2
	Séminaires DFCG (mutualisé avec Finance)	Interventions de la DFCG, une association professionnelle regroupant des directeurs financiers et directeurs de contrôle de gestion d'entreprises privées ou d'institutions publiques.									
TOTAL UE 5		34	5	0	39	6				6	6

TOTAL S1		149	25	0	174	30			21	9	30
-----------------	--	------------	-----------	----------	------------	-----------	--	--	-----------	----------	-----------

SEMESTRE 2

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion et finance	Performance et maîtrise des coûts	15			15	3	CT	E ou O	3		3
	Système d'information du contrôleur de gestion	12	8		20	3	CT	E ou O	3		3
	Finance d'entreprise et pratiques de marché financier	20			20	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 1		47	8		55	8			8	0	8

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Contrôle de gestion et management public	Contrôle de gestion dans le secteur public	15			15	3	CT	E ou O	3		3
	New public management	12			12	2	CT	E ou O	2		2
TOTAL UE 2		27			27	5			5		5

UE 3	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Performance management (CIMA Management level)	Business English II ((mutualisé GRH))	12	12		24	3	CT-CC	E ou O	1,5	1,5	3
	Management Accounting case studies	10			10	2	CT	E ou O	2		2
	CIMA* Management Level (à distance)				0	0	N/A (sur deux ans)				0
	Conférences: intervention de professionnels et de professeurs invités			24		24					
TOTAL UE 3		22	36	0	58	5			3,5	1,5	5

Dans le cadre du partenariat avec le CIMA, les étudiants pourront préparer l'accréditation niveau « Management » du CIMA. Cette préparation se déroulera en ligne.

UE 4	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Initiation à la recherche en contrôle et applications	Les thèmes de recherche en contrôle	10			10	2	CC	E ou O		2	2
	Méthodologie de la recherche (mutualisé CCA)	15			15	2	CC-CT	E ou O	1	1	2
	Projets en contrôle de gestion II	12			12	2	CC	E ou O		2	2
TOTAL UE 4		37			37	6			1	5	6

UE 5	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Professionnalisation	Stage 4 mois		25		25	6	E et O	E ou O	6		6
TOTAL UE 5			25		25	6			6		6

TOTAL S2		133	69	0	202	6			23,5	6,5	30
-----------------	--	------------	-----------	----------	------------	----------	--	--	-------------	------------	-----------

TOTAL S1 ET S2		282	94	0	376	6			44,5	15,5	60
-----------------------	--	------------	-----------	----------	------------	----------	--	--	-------------	-------------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée tous les ans par le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne via le Référentiel commun des études.

Les examens se déroulent dans le respect du même référentiel commun des études.

Toutes les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université à cette adresse http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Les évaluations sont faites en contrôle continu (CC) ou en contrôle terminal (CT) ou en combinant les deux formes d'évaluation. Les sessions d'examen se tiennent chaque fin de semestre, en tenant compte du calendrier de l'Université de Bourgogne.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est

validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque matière est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Dispositions relatives au stage de M1 : Le stage est accompli chaque année entre la fin du semestre 2 et le début du semestre 3. Le stage est réalisé au sein d'une organisation privée. Chaque étudiant est suivi par un enseignant de l'équipe pédagogique de la mention du Master. Le responsable de la mention veille à ce que les suivis de stage soient équitablement répartis entre les membres de l'équipe pédagogique. De la même façon, l'entreprise d'accueil doit désigner un responsable du stagiaire dans l'entreprise. Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport dont la forme et le fond sont définis par le responsable du parcours. Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de l'enseignant suiveur ainsi que du responsable dans l'entreprise. Si le responsable de l'entreprise est empêché pour la soutenance, l'entreprise transmet un avis circonstancié sur le travail accompli par le stagiaire. Il est remplacé pour la soutenance par un autre membre de l'équipe pédagogique. A l'issue de la soutenance, le jury attribue au candidat une note prenant en considération le travail du stagiaire dans l'entreprise, la qualité du rapport présenté ainsi que la qualité de la soutenance.